



베르사이한국문화협회 **Association Culture Coréenne de Versailles**
Site : www.accversailles.com E-mail : accversailles@gmail.com Tél : 06 35 77 94 94
N° RNA : W784009211 N° SIRET : 908 720 964 00018

Demande d'inscription - Cours de Cuisine coréenne

Date de demande : le / / 2023

écrire en MAJUSCULE

Nom		Prénom	
Adresse postale		Date de naissance	/ /
Code postal		E mail	
Ville		Portable	
Coordonnées du parent responsable	Obligatoire si l'élève est mineur(e) Nom, prénom du parent, signature tel e-mail		

Enfant : 8 à 11 ans / Ado-Adulte : + de 12 ans

Cours de Cuisine coréenne / périodes scolaires (Les enfants à partir de 8 ans peuvent y participer.)

Les dates	Jours / horaires	Type de repas	Lieu	Tarif	
24 septembre 2023 26 novembre 2023 28 janvier 2024 24 mars 2024 2 juin 2024 possible de modifier ou supprimer certain cours	Dimanche 11h15 -15h	배추김치 김치전 김밥 불고기 비빔밥 된장국 갈비찜 콩나물국 짜장면 떡볶이 닭볶음탕	Kimchi Kimchigeon Kimbap Bulgogui Bibimbap Dwenjang soupe Galbijjim soupe aux pousses de soja Jjajangmyeon Tteokbokki Ragout au poulet	MDQ Clangy- Glatigny 12 rue Pierre LESCOT 78000 Versailles Salle cuisine	250 euros

- * Le cours est composé du cours de cuisine et un repas.
- * La durée du cours est de 1h30, le reste est de préparer, manger et ranger.
- * L'inscription est confirmée après avoir réception du chèque.
- * Possibilité de payer pour chaque cours mais ce sera 50 euros(Ado-adulte) 25 euros(enfant) par cours et par personne.
- * Un parent d'enfant doit rester à proximité de la salle pour un éventuel accident.
- * Au minimum 5 élèves et maximum 20 personnes par cours.
- * Une ou deux boites pour emporter Votre oeuvre.
- * Les ongles doivent être courts et propres.
- * Le programme de Cours peut être modifié par le professeur.
- * Pour le repas des participants, le riz, quelques accompagnements, et des gâteaux pour le dessert seront préparés par l'association.
- * Vous pouvez demander un cours de cuisine coréenne à notre association pour un cadeau d'anniversaire.



Don pour l'association



Chers amis,

Vous pouvez soutenir l'Association Culture Coréenne de Versailles (ACCV) au travers d'un don qui sera déductible de vos impôts à hauteur de 75% du montant versé dans la limite de **562 euros**.

Vous pouvez effectuer ce don par chèque ou virement en précisant bien votre nom et adresse pour que l'association puisse vous envoyer le reçu fiscal.

Le don aux associations culturelles est à déclarer dans la **case 7UJ** de votre déclaration. Au nom de l'ACCV, je vous remercie de votre soutien qui nous permet de faire rayonner la culture coréenne en France.

-----2 Moyens pour faire un don-----

1. Virement puis envoyez **la fiche d'info personnelle par SMS au 06 35 77 94 94**
 Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

Identifiant international de compte bancaire	
IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120	CMCIFR2A
TITULAIRE DU COMPTE / ACCOUNT OWNER ASSOCIATION CULTURE COREENNE DE VERSAILLES 2 RUE LEO DELIBES 78000 VERSAILLES	

2. Par voie postale (plusieurs chèques possibles)

Envoyez **la fiche d'info personnelle et un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV**, à l'adresse : ACCV, 2, rue Léo Delibes - 78000 VERSAILLES
 Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

----- La fiche d'info personnelle -----

écrire en MAJUSCULE

Nom		Date de naissance	/ /
Prénom		E - mail	
Adresse postale		Portable	
Code postal		Montant de votre don	
Ville			



Les informations importantes avant l'inscription

mis à jour le 1 Mai 2023

A. Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, etc.

B. Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec **un chèque daté et signé à l'ordre de ACCV**, à l'adresse : **ACCV, 2, rue Léo Delibes - 78000 VERSAILLES**

(faites une photo de votre inscription avant d'envoyer, pour en garder)

Attention ! Un chèque par personne et par cours !

C. Le montant total de + de 300 euros peut être réglé en 3 chèques maximum.

D. Réduction exceptionnelle :

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 200 euros de réduction.
- Le tarif du cours annuel pour les enfants du membre de bureau et de conseil d'administration de ACCV : 100 euros de réduction par enfant.
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.
- L'inscription aux 2 cours annuels : 20 % de réduction sur le 2ème cours.
- Pour la fratrie, le(a) 2^e enfant 20 % de réduction, le(a) 3^e enfant 30 % de réduction sur le montant total
- Le cours ponctuel n'a pas de réduction.
- Pour la réinscription de cours de danse kpop, il y aura 10 % de réduction sur le montant total.

E. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre minimum des stagiaires n'est pas suffisant. Soyez attentif au mail envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.

Type de cours	Minimum	Maximum
Cours de Coréen	5	20
Cours de danse K-pop	10	30
Cours de cuisine	5	20
Cours de l'histoire coréenne	5	20
Cours de Hanok	5	20

IMPORTANT ! En cas d'annulation de votre part :

- Avant le cours, le montant total (- 20 euros de frais dossier) vous sera remboursé.
- Après le cours, aucun remboursement n'aura lieu même si vous n'avez pas assisté au cours.

F. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

G. Communication

Après le forum des associations qui aura lieu au début septembre de chaque année, L'association groupe les élèves dans **whatsapp** pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés selon la confirmation de la mairie. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

H. Conditions pour être bénévole et Ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrit au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Korea festival, fête du quartier, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)

I. Don pour l'association

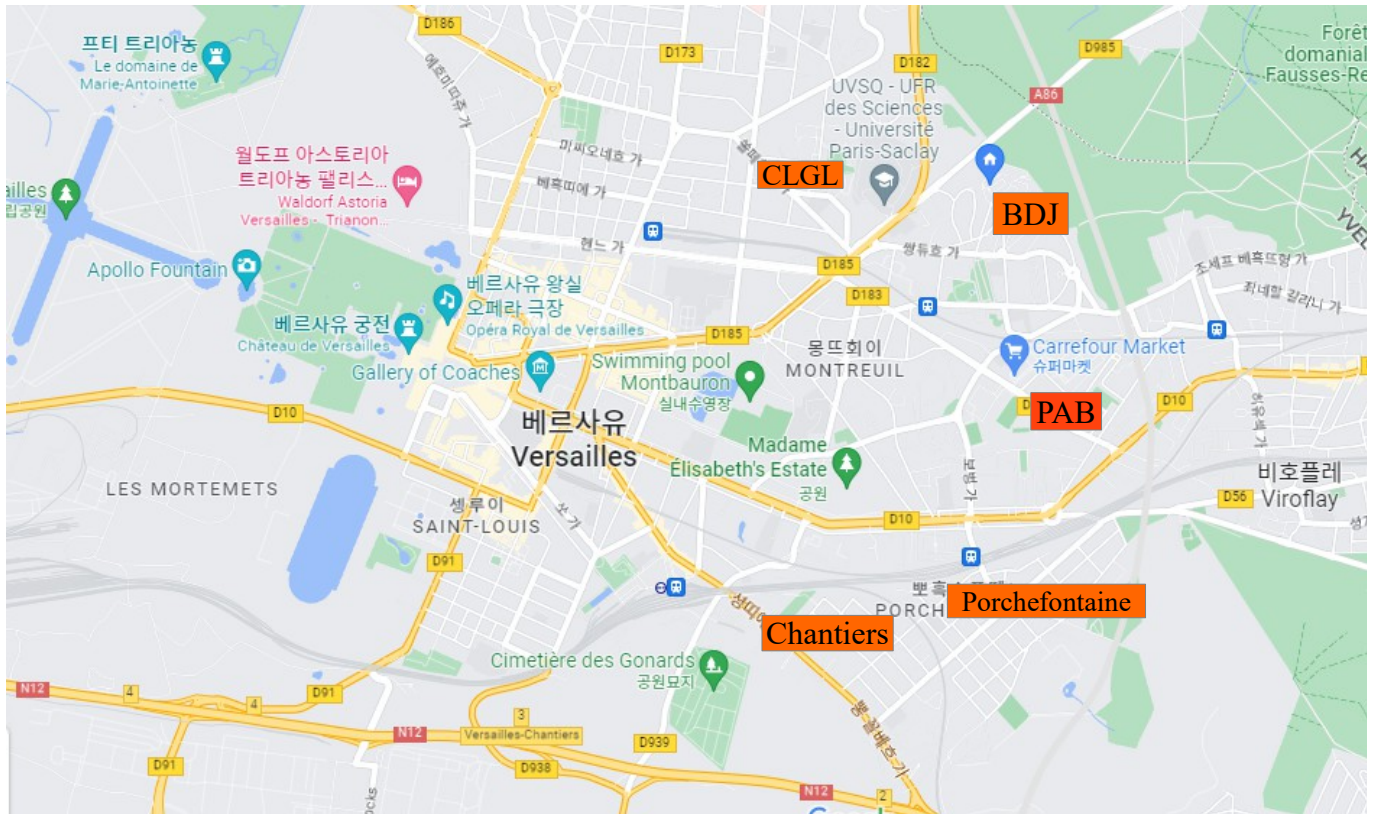
Faites un don de 562 euros pour notre association, vous serez remboursé le montant total par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera un reçu de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance !



베르사이한국문화협회 **Association Culture Coréenne de Versailles**

Site : www.accversailles.com E-mail : accversailles@gmail.com Tél : 06 35 77 94 94

N° RNA : W784009211 N° SIRET : 908 720 964 00018



Maison de quartier Porchefontaine

86 rue Yves Le Coz 78000 Versailles / 1er étage / cours de danse kpop

Maison de quartier Près aux bois

29 rue de l'école des postes 78000 Versailles / 1er étage / cours de danse kpop et cours de coréen

Maison de quartier Bernard de Jussieu

1 rue Georges BIZET 78000 versailles / salle BATEAU / cours de danse kpop

Maison de quartier ClagnyGlatigny

12 rue Pierre Lescot 78000 Versailles / RDC salle cuisine / cours de cuisine coréenne

Maison de quartier Chantiers

53 rue des Chantiers 78000 Versailles / cours de musique et calligraphie

les programmes de dimanche

10h		Cours de l'histoire coréenne				
11h15		Cours de cuisine coréenne / une fois tous les 2 mois				
15h	Cours de danse KPOP	14h30	Cours de coréen Niveau : Intermédiaire 2A	Cours de coréen Grand débutant (31 -65ans)	15h	
	Grand débutant	16h30			17h	
16h30	Cours de danse KPOP	16h30	Cours de coréen Grand débutant (pour collégiens, lycéens jusqu'à 30ans)	Cours de coréen Niveau : Faux débutant 1B	17h	Cours de coréen Niveau : Intermédiaire 2B
18h	Faux débutant	18h30			19h	